

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef de Service Régional	Samba Gallo BA
Adjoint Chef de Service Régional	Awa Mady KABA
Appui technique	Mouhadji Amadou DAFF

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel air – Cerf-volant – Dakar Senegal B.P. 116 Dakar R.P. – Senegal

Telephone (221) 33 869 21 39 – Fax (221) 33 824 36 15

Ste web: www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Tambacounda
Quartier Liberté Est-Tambacounda**

Tel : 33 981 11 82

CHAPITRE VIII - HYGIENE

INTRODUCTION

La Brigade Régionale de l'Hygiène (BRH) dont la mission est de veiller à la propreté et à l'hygiène du cadre de vie des populations exerce ses activités à travers toute la région. Elle a pour cibles, les domiciles et les Etablissements Recevant du Public (ERP).

Pour préserver la santé des populations, la BRH effectue des opérations de désinfection des lieux et de saupoudrage des localités dans les grandes agglomérations pour lutter contre les moustiques, et autres insectes qui sont souvent les causes de certaines infections. La BRH mène aussi des activités de sensibilisation et d'information auprès des populations, à travers des causeries, pour leur prodiguer des conseils en matière de santé.

I- RESSOURCE :

I - 1 - Ressources humaines :

En 2012, l'effectif de la BRH se chiffre à **23** agents, selon les chiffres du tableau. Ce personnel est composé de Techniciens Supérieurs, de Sous Officiers d'Hygiène, d'Agents et d'Auxiliaires d'hygiène. Parmi cet effectif, certains exercent au niveau des sous-brigades implantées dans des localités tandis que d'autres sont détachés.

Parmi les 23 agents qui constituent l'effectif de la BRH, les Agents d'Hygiène constituent 43,5%, les Auxiliaires représentent 26,1% de cet effectif, alors que les 17,4% de l'effectif sont constitués par des Techniciens Supérieurs et enfin, les 13% des effectifs sont constitués par des Sous- Officiers d'Hygiène.

Tableau I.1a : Ressources humaines

Structures	ING.	T.S.G.S	S/OFF.HYG	AG.HYG	AUXILIAIRE HYG	TOTAL.
Tambacounda	0	2	0	3	1	6
Koumpentoum	0	1	0	2	0	3
Bakel	0	1	0	1	0	2
Kidira	0	0	0	1	0	1
Goudiry	0	0	1	2	0	3
Détachés	0	0	2	1	5	8
TOTAL	0	4	3	10	6	23

Source : Service Regional de l'hygiène

I.1b : MIS A LA DISPOSITION DANS D'AUTRES STRUCTURES

Le personnel mis à la disposition dans d'autres structures est au nombre de 15 agents dont 9 Agents d'Hygiène, 4 Techniciens Supérieurs, 1 Sous Officier et 1 Auxiliaire d'Hygiène. Les agents sont répartis entre les différents départements. Parmi les 15 agents mis à la disposition dans d'autres structures, 6 agents sont maintenus dans le département de Tambacounda.

Tableau I .1b : mis à la disposition dans d'autres structures

Structures	ING.	T.S.G.S	S/OFFICIERS	AGENTS	AUXILIAIRES	TOTAL
Tambacounda	0	2	0	3	1	6
Koumpentoum	0	1	0	2	0	3
Kidira	0	0	0	1	0	1
Bakel	0	1	0	1	0	2
Goudiry	0	0	1	2	0	3
TOTAL	0	4	1	9	1	15

Source : Service Regional de l'hygiène

I - 2 - MOYENS LOGISTIQUES

Les moyens logistiques de la Brigade Régionale de l'Hygiène sont composés de voitures et de motos.

Tableau I - 2 : moyens logistiques

STRUCTURES	TYPE	NBRE	ANNEE	ETAT	LOCALISAT°	OBSERVAT°
Tambacounda	Mutshibishi L 200	1	1 998	Mauvais état	Tamba	En réparation
	MAZDA	1	2 007	Mauvais état	Dakar	En réparation
	Wingle	1	2 010	Bon état	Tamba	
	Hilux Toyota	1	2 011	Bon état	Tamba	
	Honda	1		Bon état		
	Suzuki 100	2		Passable, Passable		
	Suzuki 125	1		Passable		
Koumpentoum	Suzuki 125	1		Passable		
Kidira	Honda 125	1		Passable		
Bakel	Honda 125	1		Passable		
	Suzuki 125	1		Passable		
Goudiry	Honda 125	1		Passable		
	Suzuki 125	1		Passable		
TOTAL		14				

Source : Service Regional de l'hygiène

I - 3 - MOYENS MATERIELS

Tous les services départementaux ont été dotés de moyens matériels pour exécuter leur mission. Ces moyens matériels sont constitués de pulvérisateurs moteurs, de pulvérisateurs manuels et de kits d'analyse. En 2012, 16 pulvérisateurs moteurs dont 15 fonctionnels, 16 pulvérisateurs manuels dont 13 fonctionnels et 2 kits d'analyse ont permis aux agents de la BRH d'effectuer leur travail.

Tableau I - 3 - moyens matériels:

STRUCTURES	Pulvérisateurs moteurs		Pulvérisateurs manuels		Kits d'analyse (BRH)	
	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel
Tambacounda	5	5	5	4	2	2
Koumpentoum	4	3	3	2	0	0
Bakel	3	3	3	3	0	0
Goudiry	2	2	3	2	0	0
Kidira	2	2	2	2	0	0
TOTAL	16	15	16	13	2	2

Source : Service Regional de l'hygiène

II - ACTIVITES MENEES:

II - 1 - VISITES DES LIEUX (zone urbaine):

Selon les chiffres du tableau, en 2012, au total **1515** concessions ont été visitées en 2012 en zone urbaine, pour une population de 1329 habitants. Les différentes sources d'approvisionnement en eau ont fait l'objet de contrôle de la part des agents du service d'hygiène, de même que la méthode de conservation et de stockage de l'eau et d'évacuation des excréta.

II - 1 - VISITES DES LIEUX (zone urbaine)

Tableau : Visites des lieux zone urbaine

SOUS BRIGADE		S/B de Tamba	S/B de Bakel	S/B de Komp	TOTAL
NOMBRE DE CONCESSIONS VISITEES		1127	345	44	1516
NOMBRE DE CONCESSIONS REVISITEES		0	0	0	0
Population des concessions visitées		1 127	158	44	1 329
APPROVISIONNEMENT EN EAU	BRANCHEMENT PARTICULIER	198	263	54	515
	BORNES FONTAINES	120	37	17	174
	FORAGES	0	1	4	5
	PUITS	289	5	6	300
	PUITS PROTEGES	48	0	2	50
	SOURCES CONTRÔLEES	0	0	2	2
	AUTRES PRECISER	0		5	5
	Rob+Autres points d'eau	720			720
CONSERVATION/ STOCKAGE	fûts métalliques	0	102	33	135
	fûts plastiques	33	70	16	119
	canaris traditionnels	391	119	23	533
	canaris à robinet	0	0	7	7
	réservoirs en ciment	0	0	11	11
	réfrigérateur	0	47	12	59

EVACUATION DES EXCRETA	EGOUTS		0	0	0	0
	FOSSSES SEPTIQUES		243	81	14	338
	LATRINE AMELIOREE		744	44	14	802
	LATRINE TRADITION		88	25	23	136
	FOSSSES ETANCHES		45	0	0	45
	SANS SYSTEME			22	0	22
NBRE DE PUISARDS			128	70	0	198
NBRE DE POUBELLES REGLEMENTAIRES			112	0	0	112

Source : Service Regional de l'hygiène

II - 2 - VISITES DES LIEUX (zone rurale):

En zone rurale, **201** concessions ont été visitées en 2012 par les agents de la BRH.

Tableau II – 2 : visites des lieux (zone rurale)

SOUS BRIGADE		S/B de Bakel	TOTAL
NOMBRE DE CONCESSIONS VISITEES		210	210
NBRE DE VISITES DOMICILIAIRES			
Population des concessions revisitées			
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	BRANCHEMENT PARTICULIER	96	96
	BORNES FONTAINES	25	25
	FORAGES	7	7
	PUITS	81	81
	PUITS PROTEGES	8	8
	SOURCES CONTROLEES		
	AUTRES A PRECISER+ points D'eau		
	fûts métalliques	50	50
	fûts plastiques	142	142
	canaris traditionnels	72	72
	canaris à robinet		
	réservoirs en ciment		
	réfrigérateur	132	132
	EVACUATION DES EXCRETA	EGOUTS	
FOSSSES SEPTIQUES		110	110
LATRINE AMELIORE		75	75
LATRINE TRADITION		62	62
FOSSSES ETANCHES			
SANS SYSTEME		2	2
NOMBRE DE PUISARDS		80	80
NOMBRE DE POUBELLES			

Source : Service Regional de l'hygiène

IV - INSPECTIONS DES E.R.P ET ASSIMILES (zone urbaine):

En 2012, selon les chiffres du tableau, **266** lieux ont été visités en zone urbaine. Le nombre de visites avait atteint 863 dont 275 visites dans les boutiques.

Tableau 4.1 - inspections des ERP et assimilés (zone urbaine):

<i>NOMBRE DE LIEUX VISITES:</i>				
<i>NOMBRE DE VISITES DES LIEUX:</i>				
CATEGORIES	S/B de Tamba	S/B de Bakel	S/B de Komp	TOTAL
BOUTIQUES	102	152	21	275
RESTAURANTS	42	31	13	86
GARGOTTES	40	14	7	61
CAFETARIATS	25		14	39
DIBITERIES	23	19	5	47
BOULANGERIES	0	20	6	26
KIOSQUES PAIN	0	2		2
KIOSQUES A LAIT	0	8		8
TANGANA	14	22	9	45
VENTE SUR LA VOIE PUBLIQUE	12		9	21
BOUCHERIES	14	33	6	53
CANTINES				
VEN. EAU. GLACE	37		12	49
VEN.GATEAUX	47		5	52
MARCHES		6		6
ETABL. VTE EAU DE TABLE			3	3
CINEMAS				0
BARS	6	5	1	12
HOTELS	6	5		11
ECOLES			1	1
DAARAS		13		13
EPS (HOPITAUX, CS , PS,)		5		5
ATELERS MEUNIERES		23	10	33
EPICERIE			5	5
BUVETTES			7	7
VENDEURS POISSONS				
USINES DE GLACES				
USINES TRANSFORMATION (lait)				
POUSSES POUSSES			3	3
Vente fruit				
AUTRES				
TOTAL				863

Source : Service Regional de l'hygiène

V - INSPECTIONS DES E.R.P ET ASSIMILES (zone rurale):

En zone rurale, le nombre de visites se chiffre à **341** dont 190 visites effectuées dans les boutiques en 2012.

Tableau 5.1- inspections des E.R.P et assimilés (zone rurale):

NOMBRE DE LIEUX VISITES		
NOMBRE DE VISITES DES LIEUX		
CATEGORIES	S/B de Bakel	TOTAL
BOUTIQUES	190	190
RESTAURANTS	10	10
GARGOTTES	21	21
CAFETARIATS		
DIBITERIES	18	18
BOULANGERIES	12	12
KIOSQUES PAIN		
KIOSQUES A LAIT	3	3
TANGANA	21	21
VENTE SUR LA VOIE PUBLIQUE		
BOUCHERIES	21	21
CANTINES		
VEN. EAU. GLACE		
VEN.GATEAUX		
MARCHES	11	11
ETABL. VTE EAU DE TABLE		
CINEMAS		
BARS	1	1
HOTELS		
ECOLES	1	1
DAARAS	2	2
EPS (HOPITAUX, CS , PS,)		
VENTE DE LAIT		
ATELERS MEUNIERES	31	31
EPICERIE		
BUVETTES		
VENDEURS POISSONS		
USINES DE GLACES		
USINES TRANSFORMATION		
POUSSES POUSSÉS		
VENDEURS PAR TERRE		
TOTAL		341

Source : Service Regional de l'hygiène

VI - INFRACTIONS CONSTATEES:

VI - 1 - VISITES DES CONCESSIONS:

Lors des visites dans les concessions en 2012, plusieurs infractions avaient été relevées, parmi lesquelles le défaut de balayage, les dépôts d'ordures non - conformes, les jets d'eau usées, le défaut de poubelles réglementaires, le défaut de puisard, etc. Ces visites des concessions ont été effectuées tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Au total, les agents de la BRH ont effectué visites dans les concessions en 2012.

Tableau VI - 1 - VISITES DES CONCESSIONS:

NATURE	S/B de Tamba		S/B de Bakel		S/B de Komp		Total Rég°
	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	
1. DEFAUT DE BALAYAGE	126	-	33	23	17	-	199
2. DEPOTS D'ORDURES NON-CONFORMES	112	-	17	13	12	-	154
3. JETS D'EAUX USEES	347	-	29	23	3	-	402
4. ECOULEMENTS EAUX USEES	18	-	19	16	13	-	66
5. SYS. EVACUATION. NON-CONFORME	0	-	17	9	0	-	26
6. DEFAUT DE SYSTEME EVACUATION SANITAIRE	0	-	9	29	6	-	44
7. DEFAUTS POUBELLE REGLEMENTAIRE	331	-	238	118	68	-	755
8. DEPOTS DE GRAVATS	1	-	4	0	3	-	8
9. DEFAUT DE DESHERBAGE	0	-		19		-	19
10. ECURIES/ENCLOS INSALUBRES	21	-	9	14		-	44
11. DEFAUTS DE PUISARD	608	-	11	23		-	642
13- AUTRES A PRECISER (vente crème)	0	-	0	0		-	0
DEPOT DE FUMIER	3	-	6	7	6	-	22
INSALUBRITE	4	-	0	0	1	-	5
TOTAUX	1571	-	392	294	129	-	2386

Source : Service Regional de l'hygiène

VI - 2 - INSPECTIONS DES E.R.P ET ASSIMILES:**ERP VISITE EN REGLE:**

L'Inspection des Etablissements Recevant du Public a été assurée au cours de **1 288** visites effectuées dans ces lieux situés aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Plusieurs infractions ont été décelées, les plus fréquemment rencontrées sont le défaut de poubelles réglementaires, le défaut de visites médicales, le défaut de balayage, la vente de produits alimentaires périmés et la vente d'aliments non protégés.

Tableau VI - 2 - INSPECTIONS DES E.R.P ET ASSIMILES:ERP VISITE EN REGLE

NATURE	S/B de Tamba		S/B de Bakel		S/B de Komp		Total Rég°
	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	
1. DEFAUT DE BALAYAGE	19	-	9	37	12	-	77
2. DEPOTS D'ORDURES NON-CONFORMES	15	-	10	25	6	-	56
3. DEFAUTS POUBELLES REGLEMENTAIRES	69	-	53	154	24	-	300
4. VENTES ALIMENTAIRES NON PROTEGES	20	-	19	10	21	-	70
5. VENTES ALIMENTS AVARIES	13	-	10	-	3	-	26
6. VENTE PROD. ALIMENT PERIMES	36	-	20	35	3	-	94
7. DEFAUTS DE VISITES MEDICALES	53	-	238	192	43	-	526
8. DEFAUTS DE TAPIS SUR LE COMPTOIR	11	-	20	16	15	-	62
09. VENTES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	-	-	0	5		-	5
10. DEFAUTS TABLIERS/BLOUSE	-	-	21	16	8	-	45
13- AUTRES A PRECISER	-	-	11	15		-	26
INSALUBRITE	1	-	-	-	-	-	1
TOTAUX	237	-	411	505	135	-	1288

Source : Service Regional de l'hygiène

VII - EDUCATION A L'HYGIENE:

L'entretien constitue la méthode la plus utilisée pour l'éducation des populations vis-à-vis de l'hygiène. Les chiffres du tableau indiquent qu'en 2012, **7 770** séances d'entretien ont été tenues dans l'ensemble de la région pour mieux éduquer la population sur l'importance de l'hygiène dans leurs domiciles et autour de leurs concessions.

Tableau VII.1 - éducation à l'hygiène

NATURE	S/B de Tamba		S/B de Bakel		S/B de Komp		Total Rég°
	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	
ENTRETIENS	5455	1137	585	470	123	-	7770
CAUSERIES	7	4	12	17	-	-	40
PROJECTION DE FILMS	-	-	-	-	-	-	-
RADIOS CHROCHETS	-	-	-	-	-	-	-
REUNIONS	2	-	4	2	-	-	8
FORA	-	-	-	-	-	-	-
EMISSION RADIO	-	-	1	-	-	-	1
Mobilisation sociale	-	-	-	-	-	-	-

Source : Service Regional de l'hygiène

VIII - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT:

L'investissement humain constitue la méthode la plus utilisée durant les travaux d'assainissement aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. En 2012, les populations ont effectué 154 séances d'investissements humains dans les différents départements de la région.

D'autres types de travaux d'investissement tels que la construction de latrines améliorées, de puisards et la création de fosses sceptiques ont permis aux populations d'améliorer leur cadre de vie en 2012.

Tableau VIII.1 - travaux d'assainissement

NATURE TRAVAUX	S/B de Tamba		S/B de Bakel		S/B de Komp		Total Rég°
	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	
INVESTISSEMENTS HUMAINS	1	-	1	152	-	-	154
CONSTRUCTIONS PUISARDS	-	-	4	35	-	-	39
FOSSSES SEPTIQUES	1	-	3	-	2	-	6
CONSTRUCTION LATRINES SIMPLES	-	-	-	-	5	-	5
CONSTRUCTION LATRINES AMELIOREES	-	-	-	55	4	-	59
CERTIFICAT DE SALUBRITE	28	-	6	-	7	-	41
TOTAL	30	-	14	242	18	-	304

Source : Service Regional de l'hygiène

IX - SUIVI DES INFRACTIONS:

IX - 1 - VISITES DOMICILIAIRES:

Les visites que les agents du service d'hygiène effectuent souvent dans les domiciles permettent de sensibiliser davantage les populations sur l'importance de la propreté et de l'hygiène. En cas d'infractions constatées, des convocations sont envoyées aux prévenus et des saisies sont souvent effectuées sur des produits impropres à la consommation. Aussi, certaines infractions sont souvent des causes d'amendes infligées aux contrevenants.

Les chiffres du tableau indiquent qu'en 2012, au total, 148 convocations ont été envoyées à des personnes reconnus coupables d'infractions et des amendes d'un montant de 122 000 FCFA ont été récupérées auprès de personnes n'ayant pas respecté les règles d'hygiène et de propreté.

Tableau IX - 1 - visites domiciliaires

DESIGNATIONS	S/B de Tamba		S/B de Bakel		S/B de Komp		Total Rég°
	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	
NBRE CONVOCATIONS DE	117	-	12	2	13	4	148
CONVOQUES RECUS	96	-	12	2	13	4	127
PV DE DESTRUCTION	-	-	-	-	-	-	-
NBRE DE SOMMATIONS	-	-	9	1	2	2	14
NBRE DE SAISIES	-	-	6	10	-	-	16
NBRE DE PV. AMENDES	-	-	-	-	2	2	4
MONTANT AMENDES DES	77000 frs	-	12000 frs	6000 frs	22500 frs	4500 frs	122000 frs
NBRE DE PV A SUIVRE.	2	-	-	-	-	-	2
SENSIBILISES	1640	-	-	-	-	-	1640
AVERTISSEMENT	50	-	9	1	6	2	68
RENDEZ-VOUS	40	-	-	-	-	-	40
RELAXE	13	-	-	-	-	-	13

Source : Service Regional de l'hygiène

IX - 2 - INSPECTIONS DES E.R.P:

Lors des inspections des ERP, des convocations ont été envoyées aux établissements n'ayant pas respecté les règles d'hygiène pour permettre un bon accueil du public dans des conditions favorables à leur santé. Des amendes d'un montant total de 68 000 FCFA leur ont été infligées en 2012.

Tableau IX - 2 - inspections des E.R.P

DESIGNATIONS	S/B de Tamba		S/B de Bakel		S/B de Komp		Total Rég°
	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	
NBRE CONVOCATIONS	103	-	33	9	13	-	158
CONVOQUES RECUS	89	-	33	9	13	-	144
NBRE AVERTISSEMENT	26	-	27	8	6	-	67
NBRE SOMMATIONS	-	-	-	-	1	-	1
NBRE SAISIES	4	-	6	10	5	-	25
NBRE. PV. AMENDES	-	-	-	-	-	-	-
MONTANT AMENDES	125000 frs	-	24000 frs	12000 frs	19500 frs	-	68000 frs
PV A SUIVRE	13	-	6	1	-	-	20
RENDEZ-VOUS	11	-	-	-	-	-	11
RELAXE	23	-	-	-	-	-	23

Source : Service Regional de l'hygiène

CONCLUSION

La BRH qui assure une mission de service public travaille pour la sauvegarde de la santé des populations. Outre la propreté des lieux d'habitation et des espaces ouverts au public, elle mène souvent des campagnes de sensibilisation auprès des populations, notamment en insistant davantage sur le lavage des mains au savon.

La BRH apporte ses conseils aux populations sur la nécessité de construire des latrines dans les toilettes pour éviter d'exposer les excréta dans la nature, car cette pratique constitue un vecteur de propagation de certaines infections.

Pour la préservation de la santé des populations, la BRH procède souvent à des saisies auprès des vendeurs d'aliments mal protégés sur les artères des villes et dans les marchés. Ses activités s'étendent jusqu'en zone rurale.